

CONDITIONS DE LA RENTRÉE DES CLASSES NOVEMBRE 2020

SCOLARITE OBLIGATOIRE

Un arrêté préfectoral impose à tous le port du masque dans un rayon de 50 m autour des établissements scolaires.



COVID

Il appartient aux familles de vérifier la température de leur enfant avant le départ du domicile et de signaler toute contamination à l'établissement.

Nous pourrions procéder à des contrôles de température.

MASQUES

Pour les collégiens et les visiteurs, le port du masque est **obligatoire** dans l'enceinte du collège, lors de leurs déplacements comme en classe.

Les élèves arrivent au collège **portant un masque PROPRE** fourni par la famille.

SANCTIONS

Tout refus d'appliquer les règles sanitaires (port du masque, distanciation sociale...) est passible d'une sanction.

Si un élève se présente sans masque, il pourra être demandé à ses responsables légaux de venir en fournir un.

LAVAGE DES MAINS

Obligatoire plusieurs fois par jour, à l'arrivée, après la récréation, aux toilettes, au moment du repas.

Il se fera soit dans les sanitaires soit par vaporisation de gel hydroalcoolique à l'entrée en classe par les enseignants.

MOUCHOIRS JETABLES

Les élèves doivent avoir leur propre paquet de mouchoirs jetables.

UNE CLASSE UNE SALLE

Une salle est attribuée à chaque classe.

Les enseignants changent de salle, pas les élèves, sauf pour certains enseignements qui seront précisés. Dans ce cas, les tables sont désinfectées par les enseignants avant l'installation des élèves.

L'aération se fait à fréquence régulière (récréations, DP, changement de classe)

Chaque élève a une seule et même place attribuée par les enseignants.

SONNERIE

Pas de sonnerie sauf pour les montées en classe.

Ce sont les enseignants qui donnent le signal de la sortie et accompagnent les classes à l'extérieur en dernière heure.

A 16h30, les enseignants font ranger chaque classe dans son rang dans la cour. En cas de pluie, les élèves sont conduits sous le préau.

Les élèves sortent par classe en suivant les consignes de la Vie Scolaire.

EPS

L'accès aux vestiaires est réduit au changement de vêtements APRES les cours.

Les élèves viennent EN TENUE. La tenue de rechange est dans un sac dédié.

La piscine est encore ouverte aux scolaires, mais si elle ne devait plus l'être d'autres activités d'EPS seraient organisées en remplacement.

PRÉVOIR UNE GOURDE

Chaque élève doit avoir sa propre gourde ou bouteille d'eau pour la journée. Il boit sur autorisation de l'enseignant.

Boire aux robinets destinés au lavage des mains n'est pas autorisé.



ATTESTATIONS

A partir du 2 novembre, vous pourrez télécharger des attestations de déplacement dans votre espace PRONOTE.

Pour les élèves, le carnet fait foi, dans le respect de l'emploi du temps.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

En cas de nécessité (confinement d'une classe par exemple), une continuité pédagogique sera organisée, au moyen d'un Padlet dédié (pas d'inscription des élèves requise) et de classes virtuelles.

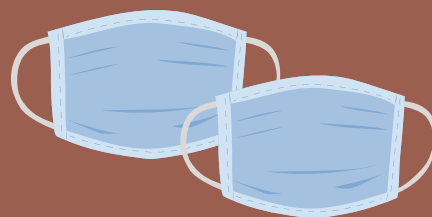
DEMI-PENSION

La demi-pension est assurée selon le protocole mis en place en octobre.

Les classes mangent ensemble, sans se mélanger.

Les élèves en retard au passage seront sanctionnés.

Les demi-pensionnaires doivent avoir un masque de rechange **PROPRE** pour l'après midi et deux pochettes de stockage (une pour les masques propres, une pour les masques usagés)



PLAN VIGIE PIRATE

Pas de rassemblement devant le collège: les élèves quittent le parvis sans délai, les parents attendent leur enfant à la voiture.

Venue des adultes dans l'établissement **UNIQUEMENT** sur rendez-vous, seuls les responsables légaux seront reçus.

Emargement et pièce d'identité requis.

Contrôles visuels aléatoires des sacs (élèves et visiteurs).

